

MARNE^{et} GONDOIRE INFO

N°147
13 septembre
2021



Rénovation des logements, lutte contre les dépôts sauvages : la communauté d'agglomération, qui a fait de l'environnement sa priorité depuis sa création, ne peut que s'investir dans ces domaines. C'est ce qu'attendent nos habitants.

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Une conseillère en rénovation énergétique répond à vos questions



Retour sur les Ateliers de la biodiversité consacrés aux dépôts sauvages

Rénover sa passoire ? Pourquoi pas

Marne et Gondoire lance avec Seine-et-Marne environnement un service de conseil gratuit en rénovation énergétique.



Cette initiative fait partie du contrat de transition écologique du 5 février 2020 que Marne et Gondoire et l'État ont conçu et signé ensemble. Une démarche renforcée par la toute nouvelle loi Climat et Résilience du 22 août qui institue un service public de la performance énergétique de l'habitat via entre autres des guichets locaux d'information. Parallèlement, cette même loi durcit la lutte contre les logements fortement consommateurs d'énergie : il ne sera plus possible de louer un bien en classe énergétique G en 2025, F en 2028 et E en 2034, tout simplement car il sera alors considéré comme non-décent. Un locataire, pourra ainsi exiger de son bailleur qu'il fasse les travaux nécessaires.

De plus, le diagnostic de performance énergétique, préalable à toute vente ou mise en location a évolué au 1^{er} juillet : les professionnels certifiés ne doivent plus s'appuyer seulement sur les factures d'énergie mais également sur la qualité thermique du bâti avec estimation des travaux à réaliser. Ce DPE nouvelle génération sera désormais opposable en cas de litige postérieur à l'acquisition. Par ailleurs, c'est désormais la moins bonne des deux étiquettes (consommation d'énergie, émission de gaz à effet de serre) qui déterminera la classe du

logement. Par exemple, pour un logement peu consommateur d'énergie mais dont la chaudière fonctionne au gaz, il y a des chances que ce soit l'étiquette d'émission de gaz polluants qui l'emporte !

Ces mesures réglementaires se combinent pour que le parc de logement français se pare d'isolants et que les pompes à chaleur (géothermiques de préférence) et poêles à granulés remplacent les traditionnelles chaudières.

Lutter contre le changement climatique et la précarité énergétique ? Bien sûr. Mais que fait-on quand son chez soi n'est aux yeux de la collectivité qu'une « passoire » (arme par destination contre l'atmosphère) et qu'il va falloir piocher dans ses économies pour le rénover (pour une simple passoire ?) ? Que fait-on quand on a bien conscience que la chaleur qui s'échappe par le toit et les fenêtres de sa maison est autant d'argent qui s'envole mais qu'on a aucune idée du coût des travaux, des aides disponibles et du gain qu'on en retirerait ?

Mesdames, Messieurs, nous sommes heureux de vous présenter le Service unique de la performance énergétique (SURE) de Marne et Gondoire, qui nous l'espérons vous apportera des informations et conseils utiles pour faire vos choix.

Irina Khomutova
Conseillère SURE

«Un conseil neutre et adapté à chaque logement»

Qui peut venir vous voir ?

Les particuliers, les petites entreprises et les collectivités. Le but est de déterminer le projet idéal pour chaque logement. C'est pourquoi, je peux aussi me déplacer chez les gens pour affiner le projet en prenant en compte au mieux les caractéristiques de leur habitat.

Quel service proposez-vous ?

Je propose un conseil neutre, gratuit et indépendant. Je suis salariée de Seine-et-Marne environnement, agence du Département, et œuvre ici pour la communauté d'agglomération. J'aide les gens à définir leur besoin, trouver les solutions techniques adaptées, les aides financières et analyser les devis. J'effectue aussi le suivi post-travaux, pour évaluer le gain de la rénovation.

Quels sont les travaux prioritaires ?

L'enveloppe du bâtiment et son isolation, en particulier la toiture, car la chaleur monte.



Il ne sert à rien d'investir dans un coûteux équipement de chauffage si la déperdition de chaleur du logement annihile tout le gain que l'on pourrait en tirer.

Quelles sont les aides disponibles ?

L'État a lancé l'année dernière un dispositif simplifié d'aide baptisé MaPrimeRénov'. Toutes les démarches s'effectuent en ligne. Les aides à l'isolation, le changement de fenêtres, la ventilation et les équipements d'énergie y sont éligibles et les travaux peuvent être faits en plusieurs fois. Le public à revenus modestes peut aussi faire appel au programme Habiter mieux de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Plus anciens, puisque datant de 2006, les Certificats d'économie d'énergie couvrent le même type de travaux et sont cumulables avec cette prime. Là, ce sont les grandes entreprises qui compensent leurs émissions carbone en finançant les rénovations thermiques.



Tél. : 01 60 07 89 19
sure@marneetgondaire.fr
www.maprimerenov.gouv.fr

Le déchet sauvage, espèce invasive

Chaque année, les ateliers de la biodiversité de Marne et Gondoire réunissent élus, agents et professionnels des espaces naturels pour partager expériences et bonnes pratiques. Le thème de cette 8^e édition, qui avait lieu ce matin au domaine de Rentilly, était les dépôts sauvages.

La nature a de mauvaises fréquentations. Certains n'y viennent que pour couvrir ses abords de leurs déchets, créant d'hideux bosquets de gravats, plaques d'amiante, pneus, matelas, pots de peinture, réfrigérateurs et autres résidus industriels. Parmi eux, des professionnels du bâtiment, des travailleurs au noir ne voulant pas être identifiés lors de l'évacuation des déchets, des promeneurs laissant sur place leurs emballages de pique-nique, des automobilistes prenant la fenêtre de leur portière pour l'ouverture de la poubelle.

Le déchet sauvage fleurit ainsi en toute saison au bord des routes, des champs, des forêts ou encore dans la petite friche cachée au fond d'une zone d'activité. Et il grandit très vite car une fois un tas constitué, pourquoi ne pas y ajouter quelques déchets supplémentaires ? «Le déchet appelle le déchet», a rappelé Jean-Paul Michel en ouverture de séance.

Les agents de terrain et la brigade rurale de Marne et Gondoire (4 agents assermentés) sillonnent chaque jour le territoire et indiquent, dans une application informatique maison, tout nouveau point de dépôt constaté dans un espace intercommunal. 300 tonnes de déchets ont ainsi été repérés depuis le début de l'année. Cette base de donnée cartographiée est utile pour organiser plus facilement et plus vite le



Nature morte

retrait par un prestataire ou par les services eux-mêmes. Ces derniers collectent 12 tonnes par trimestre avec leur petit camion benne. Le Sietrem, syndicat en charge des ordures ménagères, vient désormais à la rescousse. 35 points de dépôt identifiés sur le territoire font l'objet d'un ramassage hebdomadaire depuis le 5 juillet. 14 tonnes ont déjà été collectées. À Montévrain, qui redouble d'efforts pour la propreté, la mairie ramasse l'équivalent de 7 bennes par mois «alors que la déchetterie est à côté», constate Serge Dujarrier, adjoint au maire. Tout ceci a un coût que l'agglomération chiffre, rien que pour ses propres actions, à 271 000 euros en 2019, soit 2,16 euros par habitant (collecte et traitement, prévention et frais de personnel inclus). L'identification des auteurs est donc prioritaire. Chaque dépôt est inspecté. Le but ? Transmettre des éléments viables au procureur pour verbaliser.

Parmi les outils pour prendre l'auteur de l'infraction sur le fait, figurent les pièges photographiques à détection de mouvement. Les utilisant depuis longtemps pour suivre la faune, l'Office national des forêts en a développé l'usage pour «flasher» les déposants. Dans la forêt de Fontainebleau, cette arme dissuasive a contribué à diminuer les dépenses liées aux déchets. «Le parquet dispose d'un vice-procureur à l'environnement. Nous avons déposé une vingtaine de plaintes depuis 2017 et une personne a dû récemment

RETOUR SUR

payer 9 000 euros», explique Sophie David, de l'agence Île-de-France Est de l'ONF. Ces pièges sont aussi déployés à Carnetin et Thorigny, en forêt des Vallières, par l'Agence régionale des espaces verts. Marne et Gondoire va également en acquérir.

Autre levier d'action : empêcher l'accès aux points de dépôt habituels. Subventionnée par le fonds propreté de la Région, l'agglomération pose chaque année entre 4 et 5 nouvelles barrières à l'entrée des chemins (136 ont été installées en tout) et aménage talus et enrochements. Une politique nécessaire mais contraignante : «Les promeneurs peuvent moins facilement se garer à proximité des espaces naturels. Cela nous complique également la tâche pour l'accès de nos véhicules d'entretien», note Sébastien Trésonne, responsable à l'Agence régionale des espaces verts.

Dissuader, réprimer, mais aussi sensibiliser. «Les actions dans les écoles et auprès du public sont primordiales», note Sophie David. Les citoyens sont eux-mêmes moteurs. Un nombre croissant d'associations organisent des ramassages de déchets dans nos communes.

Ah, si tout le monde déposait en déchetterie, le problème serait résolu ! Le Sietrem a lancé une analyse pour faciliter l'accès aux déchetteries, notamment pour les professionnels, à l'initiative des élus dont sa vice-présidente Laurence Audibert, adjointe au maire de Pomponne. Au niveau national, en janvier 2022, un nouvel éco-organisme (comme il en existe déjà pour les emballages, les piles ou encore les pneus) prendra en charge les coûts de traitement des



Jean-Paul Michel

déchets du bâtiment. De quoi inciter les professionnels à déposer en déchetterie et non dans la nature. Le retrait des déchets doit d'ailleurs d'ores et déjà figurer dans tout devis de travaux. N'hésitez-donc pas en tant que client à demander le bordereau de suivi de l'enlèvement et du traitement des déchets, voire la facture de déchetterie auprès de l'entreprise qui réalise vos travaux. Chacun doit ainsi être vigilant : un intervenant expose le cas d'une société de nettoyage de voirie travaillant pour une mairie, dont le camion balayeur a été photographié en train de déverser le fraisat de goudron sur le parking de la forêt voisine. «98 % des Français jugent les dépôts sauvages inadmissibles alors nous devons être exemplaires», note l'adjoint au maire de Chanteloup et conseiller communautaire de Marne et Gondoire, Laurent Direz.

Le mot de la fin est revenu à Patrick Maillard, vice-président de Marne et Gondoire et maire de Jossigny : «Tout ceci montre qu'il faut renforcer la coopération entre toutes les parties-prenantes. C'est comme cela que nous arriverons à combattre ce fléau et que l'argent sera dépensé à bon usage.»



Laurent Direz

Clean up day à Pomponne samedi

«Après le succès de l'an dernier, nous repartons pour le World Clean up day dans les rues de Pomponne ce samedi 18 septembre à 14 h 30. 2 heures de ramassage avant un verre de l'amitié. Rendez-vous sur le parking en face de la mairie, avec gants, eau et masques.» La SEVE de Pomponne fabien.thiery@gmail.com

Créer sa société avec Marne et Gondoire

La communauté d'agglomération organise des séances individuelles de conseil aux entrepreneurs. Et le rythme n'a pas ralenti cet été. 17 rendez-vous, soit 21 heures de conseil, ont eu lieu en juillet et août. Ce service est proposé gratuitement à tous les habitants de Marne et Gondoire ou aux porteurs de projet souhaitant y développer une activité. Le chef d'entreprise est accompagné tant qu'il en ressent le besoin, en présentiel, téléphone ou visio-conférence par BGEParif, organisme d'appui aux entrepreneurs.



Pascal Leroy

Vice-président au développement économique de Marne et Gondoire

Pourquoi la communauté d'agglomération accompagne-t-elle les entrepreneurs ?

Notre territoire est l'un des plus dynamiques du département. Chaque année, près de 800 nouvelles entreprises voient le jour en Marne et Gondoire, soit plus de 2 par jour ! Avec un boom à 1100 en 2020, même si nombre de ces créations n'avaient pas vocation à durer, palliant juste un manque de revenus lié aux fermetures administratives dans certains secteurs d'activités.

Au vu de ces statistiques, force est de constater que le besoin est là. Nous traitons beaucoup de demandes juridiques, comptables, et marketing. Les futurs chefs d'entreprise veulent un regard professionnel sur leur projet et être guidés dans le parcours parfois nébuleux de la création d'entreprise. Nous assurons une mission de pré-diagnostic individuel et de conseil qui permet aux porteurs de projet d'intégrer d'autres dispositifs d'accompagnement, et notamment le programme régional Entrepreneur Leader pour un appui plus poussé. Une fois créée, l'entreprise figure systématiquement dans notre annuaire

des entreprises accessible à tous sur notre site internet. Ces nouveaux chefs d'entreprise reçoivent également nos lettres d'informations économiques. Le but est que notre écosystème économique local puisse interagir et développer des synergies. L'aide à l'entrepreneuriat est un enjeu majeur. Chaque entreprise créée est un emploi de plus sur notre territoire. La richesse et la variété de notre tissu économique sont un bien précieux.

Quelles sont vos autres actions ?

Marne et Gondoire subventionne depuis 2006 la plateforme Initiative Nord Seine et Marne permettant aux jeunes chefs d'entreprise ou repreneurs de bénéficier d'un prêt à taux zéro. Nous organisons également, grâce à notre prestataire BGE Paris, des ateliers collectifs sur des thématiques importantes pour les créateurs d'entreprise tels que la micro entreprise, la gestion ou encore les statuts juridiques.

Un mot sur vos projets ?

L'accompagnement ne s'arrête pas à la date d'immatriculation de la société. Un suivi est indispensable durant la période critique des trois premières années. Il serait donc intéressant d'effectuer un accompagnement complet. Notre rôle serait celui de «parrain» ou «d'accélérateur» pour ces nouveaux acteurs économiques. Nous pourrions offrir aux futurs ou nouveaux entrepreneurs un lieu, physique ou virtuel, vers lequel ils pourraient se tourner durant les premières années de vie de leur entreprise.

«J'espère obtenir un prêt d'honneur pour mon application web»

Habitante de Bussy-Saint-Georges, Sabine Di Mattia travaille son dossier de prêt d'honneur avec un conseiller de Marne et Gondoire.

Quel est votre projet ?

Je vais lancer à la fin de l'année SayOn, une application de développement personnel pour la réussite des jeunes de 15 à 35 ans. Elle est actuellement en phase test et débogage, et aura deux fonctions principales : le coaching gratuit en vidéo par des experts du développement personnel et un réseau social. Je veux créer une communauté de gens ayant envie de s'entraîner vers le haut les uns les autres.

D'où vous est venue l'idée ?

J'ai travaillé dans les ressources humaines : consultante en recrutement, chef de projet en formation et responsable RH. Je me suis rendu compte que les jeunes ont bien souvent des carences dans leur recherche d'emploi ou pour se lancer à leur compte. Se constituer un réseau, se tourner vers les personnes pouvant vous aider, dépasser ses barrières psychologiques, développer son potentiel et se démarquer des autres : cela s'apprend. Je veux donner des clefs pour y parvenir.

Quelle est la clef de votre motivation ?

Je me suis lancée dans cette aventure en y mettant toutes mes économies et tout mon cœur dans le but de faire quelque chose d'utilité publique, pour les jeunes,



qui représentent l'avenir et ont beaucoup souffert de cette pandémie mondiale.

Comment avez-vous connu la permanence d'aide aux entreprises de Marne et Gondoire ?

Je suis allée au forum de l'emploi de Bussy (le 9 juin dernier) pour rencontrer des entreprises et écoles susceptibles d'être intéressées par mon appli pour leurs salariés ou leurs étudiants. Je me suis présentée au stand de Marne et Gondoire pour y faire enregistrer ma société, créée en novembre 2020, dans leur annuaire. La personne qui tenait le stand m'a parlé de cet accompagnement pour nouveaux entrepreneurs.

En quoi consiste cette aide dans votre cas ?

Je cherche actuellement un soutien financier. Le conseiller que j'ai rencontré a estimé que mon projet était adapté au prêt d'honneur d'Initiative France. J'ai retravaillé mon business plan et affiné mon prévisionnel financier pour présenter un dossier abouti. Je vais bientôt avoir mon quatrième rendez-vous au cours duquel nous allons faire une simulation d'entretien avec le jury. Si j'obtiens ce prêt, le prêt bancaire auquel il est conditionné sera libéré. Et cela voudra dire que mon projet est estimé viable par des gens en mesure de l'évaluer.

À VENIR

Journées du patrimoine le week-end prochain

À Marne et Gondoire, l'édition 2021 des Journées européennes du patrimoine donnera l'occasion à des adultes en difficulté de s'ouvrir un peu plus à la cité. À Lesches, Le château de Montigny ouvrira son parc. Les résidents autistes ont préparé entre autres un mandala géant à faire ensemble et une exposition photographique sur l'histoire de cette demeure. Appartenant autrefois à l'abbaye de Lagny, La Grange au Bois est aujourd'hui un centre d'aide par le travail (ESAT). Le domaine comprend un château dans lequel des visites commentées auront lieu (réservation sur le site de l'office de tourisme).

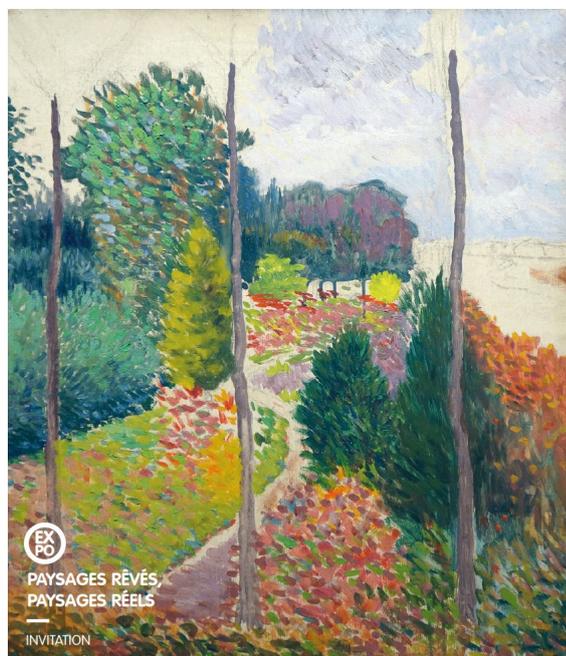
Au château de Rentilly, l'exposition *Paysages rêvés, paysages réels* présente jusqu'au 15 décembre les peintures néo-impressionnistes de la fin du 19^e siècle de deux peintres du «groupe de Lagny» : Léo Gausson et Émile-Gustave Cavallo-Péduzzi. S'y ajoutent notamment celles d'Émile Papillon et du graveur Paul-Émile Colin. À ces œuvres de la collection du musée Gatien-Bonnet répondent celles d'artistes contemporains. Vernissage vendredi de 19 heures à 21 heures.

Au programme également de ces journées : visites chez des artisans d'art, spectacles de rue, concerts et bien sûr tout le patrimoine disséminé dans nos communes.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre
Programme complet sur
www.marneetgondoire-tourisme.fr



Le château de Montigny à Lesches



Exposition au château de Rentilly

OÙ ÇA ?

Dans quelle commune a été prise cette photo qu'un de nos lecteurs nous a fait parvenir ?



Réponse du dernier numéro :

À Bussy-Saint-Georges.
Vue de la mairie depuis les jardins familiaux, dans le vieux village.

